**Projet de loi n° 6316 modifiant la loi modifiée du 1er août 2007 relative à l’organisation du marché de l’électricité**

**Résumé du projet de loi N° 6316**

Le projet de loi a pour objet de modifier la loi modifiée du 1er août 2007 relative à l’organisation du marché de l’électricité en vue de la transposition de la directive 2009/72/CE concernant des règles communes pour le marché intérieur de l’électricité et abrogeant la directive 2003/54/CE.

Les points saillants de la loi en projet sont le renforcement des droits des consommateurs, l’introduction d’un système de comptage intelligent, l’accès garanti aux réseaux pour les énergies basées sur des sources d’énergie renouvelables, le renforcement de l’indépendance du régulateur et la redéfinition des ses missions et compétences, des mesures incitatives pour encourager les gestionnaires de réseau d’améliorer la qualité et l’efficience économique de leurs services ainsi que la création d’une base légale pour la mise en œuvre de la mobilité électrique.